

HAUT BUGEY

AGGLOMÉRATION

Entreprendre ensemble

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'AGGLOMERATION

SEANCE DU MARDI 15 JUILLET 2025

Le mardi 15 juillet 2025 à 18h30, le Conseil d'agglomération, légalement convoqué le mardi 8 juillet 2025, s'est réuni à l'Espace Jean Blanc de la commune de Port, sous la présidence de Monsieur Michel MOURLEVAT.

Présents	Excusés	Absents	Pouvoirs
62	2	11	4

Présents : M. MOURLEVAT, M. PERRAUD, M. EMIN, M. THOMASSET, M. CRACCHIOLO, Mme ESCODA, M. HARMEL, Mme COMUZZI, M. VAREYON, Mme RAVET, M. DELAGNEAU, M. TURC, M. COMTET, M. MATZ, M. MAIRE, M. ANCIAN (suppléant de Mme BERGER), M. AUBOEUF, M. BENOIT, Mme BERTRAND, M. BOURGEAIS, M. BRITEL, M. BROCHARD, M. BUQUET, Mme COLLET, M. de LEMPS, Mme DEGUERRY, M. DOCHE, Mme DOMINGUEZ, M. DONZEL, M. DRUET, Mme DUBARE, M. DUCRET, M. DUFOUR, M. DUPARCHY, M. DUPONT Noël, Mme EMIN, Mme FLORE, M. GERVASONI, M. GIROD, M. GUENRO, Mme GUIGNOT, M. GUILLET, M. JUILLARD, Mme LAKHDAR-CHAOUCH, M. LALLEMENT, M. LENSEL, Mme LEVILLAIN, M. MARTINAND, M. MARTINEZ, M. MATHIEU, M. MOINE, M. MONACI, M. MOREL, Mme MOREL Jeannine, M. PALISSON, M. PAUGET (suppléant de M. GUINET), M. PERNOD, M. RAVOT, Mme SERRE, M. TORRION, M. VAILLOUD, Mme VOLAN.

Excusés : M. FOUILLAND, M. ISSARTEL.

Absents : M. AKHLAFA, Mme ANTUNES, M. ARMETTA, M. DUPONT Jean-François, M. KAYGISIZ, Mme MANDUCHER, Mme MOREL Anne, M. NIVEL, Mme PITTI, Mme REGLAIN, M. TOURNIER-BILLON.

Pouvoirs : Mme BEY (pouvoir à M. MATZ), M. DEGUERRY (pouvoir à M. DUFOUR), Mme LIEVIN (pouvoir à Mme DOMINGUEZ), M. MILLET (pouvoir à Mme RAVET).

=====

Le quorum étant atteint, le Conseil d'agglomération peut délibérer.

Conformément à l'article L 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil d'agglomération nomme à l'unanimité, Mme Hayet LAKHDAR-CHAOUCH, Secrétaire de séance.

Attribution des fonds de concours 2025 aux communes

Rapporteur : M. MOURLEVAT

Le Conseil d'agglomération, dans sa séance du 8 avril 2021, a décidé de reconduire le dispositif « Fonds de concours » afin d'apporter un soutien à l'investissement aux communes membres de Haut-Bugey Agglomération.

Les principes sont les suivants :

- l'ouverture d'une enveloppe annuelle de 900 000 € dès l'exercice budgétaire 2021,
- le taux de contribution maximum de HBA est fixé à 20% du plan de financement du projet avec un plafonnement du montant du projet à 500 000 € HT et 30 % pour les projets inférieurs à 50 000 € HT. En cas de reliquat de la moyenne annuelle de l'enveloppe, les communes dont la population est inférieure ou égale à 1500 habitants pourront déposer une seconde demande pour un projet inférieur à 50 000 € HT. En tout état de cause le montant total du fonds attribué ne pourra dépasser le plafond de 20% de dépense de 500 000 € HT,
- sont éligibles exclusivement les dépenses d'investissement qui sont en dehors des domaines de compétence de HBA.

A cet effet, une autorisation de programme et crédits de paiement (AP/CP) d'un montant de 5 400 000 € couvrant la période 2021 à 2026, soit en principe un crédit de paiement annuel de 900 000 € a été créée. Cette AP/CP a été révisée pour porter son montant à 6 300 000 €.

21 dossiers ont été présentés par les communes au 15 juin 2025, date butoir pour le dépôt des demandes, et repris dans le tableau joint en annexe.

Vu la délibération du Conseil d'agglomération du 8 avril 2021 décidant la reconduction du dispositif d'attribution d'un fonds de concours aux communes ;

Vu la délibération du Conseil d'agglomération du 8 avril 2021 approuvant le règlement d'attribution du fonds de concours aux communes ;

Vu la délibération du Conseil d'agglomération du 8 avril 2021 créant l'autorisation de programme et crédits de paiement d'un montant de 5 400 000 € ;

Vu la délibération du Conseil d'agglomération du 10 avril 2025 révisant l'autorisation de programme et crédits de paiement pour l'augmenter à 6 300 000 € ;

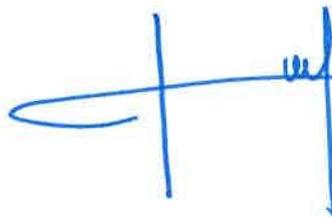
Vu les propositions d'attribution du Bureau réuni en séance le 19 juin 2025 ;

Le Conseil d'agglomération,
Par 66 voix pour,

- **ATTRIBUE** les fonds de concours aux communes tels que proposés par dans le tableau ci-annexé.
- **AUTORISE** le Président à signer les conventions relatives à ces fonds de concours, à engager et signer toutes actions ou documents s'y référant.

Fait à Oyonnax, le 15 juillet 2025.

Le Président,
Michel MOURLEVAT



La secrétaire de séance,
Hayet LAKHDAR-CHAOUCH



Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : Attribution des fonds de concours 2025 aux communes.

.....
Date de décision: 15/07/2025

Date de réception de l'accusé 21/07/2025
de réception :

.....
Numéro de l'acte : 15072025_202591

Identifiant unique de l'acte : 001-200042935-20250715-15072025_202591-DE

.....
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 7 .8

Finances locales

Fonds de concours

Date de la version de la 29/08/2019
classification :

.....
Nom du fichier : 4_ATTRIBUTION_FD_CONCOURS.pdf (99_DE-001-200042935-
20250721-15072025_202591-DE-1-1_1.pdf)

Annexe : POINT_N°4_1.pdf (21_RP-001-200042935-20250721-
15072025_202591-DE-1-1_2.pdf)

CONVENTION + TABLEAU RECAP FONDS DE CONCOURS 2025

**DISPOSITIF D'ATTRIBUTION DES FONDS DE CONCOURS AUX COMMUNES
MEMBRES DE HBA**

Création du dispositif :

Approbation du règlement d'attribution :

Enveloppe allouée pour la période de 2021 à 2026 :

Date butoir dépôt des dossiers :

Conseil d'agglomération du 8 avril 2021

Conseil d'agglomération du 8 avril 2021

6 300 000 €

15/06/2025

projets inférieurs à 50 000 € HT = 30 %

projets supérieurs à 50 000 € HT = 20 %

N° du dossier	Date du dépôt	Commune/N° dossier	Objet	Montant des travaux HT	Montant plafond de la subvention	Dossier complet	Proposition Bureau	Délégation du CA	Montant de l'aide HBA
1	29/07/2024	ST MARTIN DU FRESNE FCC 2025-01	Création d'une boulangerie	578 000,00 €	100 000,00 €	X	100 000,00 €		
2	23/09/2024	MONTREAL LA CLUSE FCC 2025-02	Aménagement d'un parc urbain îlot de fraîcheur	628 156,00 €	100 000,00 €	X	100 000,00 €		
3	19/12/2024	LEYSSARD FCC 2025-03	Rénovation de la voirie Route de Balvay	36 647,00 €	10 994,10 €	X	10 994,10 €		
4	20/12/2024	GEOVREISSSET FCC 2025-04	Travaux mur impasse de La Villa	55 618,50 €	11 123,70 €		11 123,70 €		
5	19/02/2025	BELLIGNAT FCC 2025-05	Aménagement du parvis de la mairie et embellissement des abords	228 897,06 €	45 779,41 €	X	45 779,41 €		
6	10/03/2025	EVOGES FCC 2025-06	Acquisition d'un camion benne	32 000,00 €	9 600,00 €	X	9 600,00 €		
7	19/03/2025	ARBENT FCC 2025-07	Aménagement Rue des Scieries	560 266,00 €	100 000,00 €	X	100 000,00 €		
8	19/03/2025	BOLOZON FCC 2025-08	Réhabilitation de l'ancienne Agence Postale en logement	237 000,00 €	47 400,00 €	X	47 400,00 €		
9	02/04/2025	BRENOD FCC 2025-09	Acquisition d'un camion benne	23 000,00 €	6 900,00 €	X	6 900,00 €		
10	03/04/2025	PLATEAU D'HAUTEVILLE FCC 2025-10	Aménagement de la Place Rougy	726 300,00 €	100 000,00 €	X	100 000,00 €		
11	26/05/2025	NANTUA FCC 2025-11	Réhabilitation des courts de tennis	57 392,00 €	11 478,40 €	X	11 478,40 €		
12	26/05/2025	APREMONT FCC 2025-12	Sécurisation de l'accès routier au hameau d'Abiatrix	165 000,00 €	33 000,00 €	X	33 000,00 €		
13	28/05/2025	MARTIGNAT FCC 2025-13	Reconstruction des sanitaires et du préau à l'école primaire	579 135,00 €	100 000,00 €	X	100 000,00 €		
14	11/06/2025	BEARD-GEOVREISSIAT FCC 2025-14	Aménagements de cheminements mode doux et de sécurisation Route de Géovreissiat	813 030,00 €	100 000,00 €	X	100 000,00 €		
15	11/06/2025	MAILLAT FCC 2025-15	Aménagements RD 12H (école, cimetière, salle des fêtes)	430 250,00 €	86 050,00 €	X	86 050,00 €		
16	12/06/2025	MATAFELON-GRANGES FCC 2025-16	Protection contre les éboulements de rochers sur la RD 18	266 656,80 €	53 331,36 €	X	53 331,36 €		
17	13/06/2025	PREMILLIEU FCC 2025-17	Défense incendie pour la commune	228 480,00 €	45 696,00 €	X	45 696,00 €		
18	13/06/2025	LE POIZAT-LALLEYRIAT FCC 2025-18	Aménagement de la traversée du Poizat	422 000,00 €	84 400,00 €	X	84 400,00 €		
19	16/06/2025	SAMOGNAT FCC 2025-20	Aménagement de la scène de la salle des fêtes de Samognat	55 752,00 €	11 150,40 €	X	11 150,40 €		
20	13/06/2025	CHAMPDOR-CORCELLES FCC 2025-21	Aménagement d'un sentier avec une passerelle pour les piétons et les vélos autour de l'Etang	61 773,86 €	12 354,77 €	X	12 354,77 €		
21	15/06/2025	VIEU D'IZENAVE FCC 2025-22	Travaux de voirie 2025	71 435,27 €	14 287,05 €	X	14 287,05 €		

TOTAL

6 256 789,49 €

1 083 545,20 €

1 083 545,20 €